



**MINISTÈRE
DE LA SANTE,**
*en charge de la prévention
et de la protection sociale généralisée*

Avis d'Appel Public à la Concurrence (AAPC)

I – INFORMATION RELATIVE A L'ACHETEUR PUBLIC

1° Catégorie : La Polynésie française

2° Nom et coordonnées de l'acheteur : Direction de la santé publique (DSP), Immeuble Atitiafa, 54 rue du Commandant Destremau, Paofai, BP 611 - 98713 Papeete, tél. : (+689) 40 46 61 00

3° Autorité compétente pour mener les opérations de passation et de signature du marché : La ministre de la Santé et de la Prévention, en charge de la protection sociale généralisée et par délégation le Directeur de la santé publique.

II-OBJET ET CARACTERISTIQUES PRINCIPALES

1° Objet : Rénovation du système de climatisation du centre de santé et de prévention de Tahiti-Iti Taravao, pour le compte de la Direction de la santé

2° Catégorie : Marché de Travaux

3° Type : Marché de travaux de climatisation

4° Lieux de réalisation ou de livraison des fournitures : Centre de santé de Tahiti-Iti Taravao, Tahiti – Polynésie française

5° Durée : Le marché est conclu pour une durée de douze (12) mois à compter de sa date de notification au titulaire. Il n'est pas reconductible. Le délai d'exécution des travaux est fixé à quatre (4) mois à compter de la notification de l'ordre de service au titulaire.

6° Variantes autorisées : Non

7° Marché réservé : Non

La langue pouvant être utilisée dans l'offre ou la candidature : français.

Unité monétaire utilisée : FCFP

III- FORME DU MARCHÉ

Le présent marché est un marché simple mono-attributaire au sens de l'article LP 321-1 et suivants du Code Polynésien des Marchés Publics.

Le montant du marché est indiqué dans l'acte d'engagement.

IV- ALLOTISSEMENT

Les prestations du marché ne font pas l'objet d'un allotissement.

V- TYPE DE PROCEDURE

Marché à procédure adaptée (MAPA) en application de l'article LP 321-1 et suivants du Code Polynésien des Marchés Publics.

VI – CONDITIONS DE PARTICIPATION – PIECES A FOURNIR PAR LES CANDIDATS

Se conformer au règlement de la consultation.

VII – NOMBRE DE CANDIDATS ADMIS A PRESENTER UNE OFFRE

Sans objet.

VIII – CRITERES D'ATTRIBUTION

Les critères sont mentionnés dans le règlement de la consultation (RC) inclus dans le dossier de consultation des entreprises (DCE).

IX – DELAIS DE REMISE DES CANDIDATURES ET/OU DES OFFRES

Le Lundi 26 octobre 2026 à 12 heures, heure de Papeete

X – DELAIS DE VALIDITE DES OFFRES A COMPTER DE LA DATE LIMITE DE RECEPTION DES OFFRES

120 jours

XI – RENSEIGNEMENTS COMPLEMENTAIRES

Adresse auprès de laquelle des renseignements complémentaires peuvent être obtenus (administratifs et/ou techniques) : gestion.taravao.dsp@administration.gov.pf et technique.taravao.dsp@administration.gov.pf

XII – ADRESSES

Adresse auprès de laquelle le dossier de consultation des entreprises peut être consulté, retiré ou téléchargé : gestion.taravao.dsp@administration.gov.pf et technique.taravao.dsp@administration.gov.pf

Contenu du dossier de réponse : Défini dans le règlement de la consultation.

XIII – CONDITIONS DE REMISE DES OFFRES ET/OU DES CANDIDATURES

Modalités : Voir le règlement de consultation

Adresse et modalités pour la remise des plis :

La remise des offres pourra se faire de deux façons :

- **Dépôt des offres contre remise d'un récépissé à :**

HOPITAL DE TARAVALO – Bureau comptabilité
ROUTE DE LA MAIRIE DE TAIARAPU EST

- **Envoi postal en recommandé avec accusé de réception, à l'adresse suivante :**

HOPITAL DE TARAVALO - Bureau comptabilité
BP 7006 – 98719 TARAVALO
TAHITI

Le cachet de la poste faisant foi, les dossiers qui seront remis ou dont l'avis de réception sera délivré après la date et l'heure limites, telles que fixées ci-dessus ne seront pas retenus.

XIV – DATE D'ENVOI DU PRESENT AVIS A LA PUBLICATION

Date d'envoi du présent avis à la publication :

Publication sur les supports suivants :

- Site de la Direction de la santé

Pour la Ministre et par délégation
La Directrice adjointe de la Santé
Nancy MAO-CHÉ

